Présentation pour les consultations pré-budgétaires en vue du budget 2024

28 juillet 2023

Medtech Canada est l'association nationale réunissant le secteur de la technologie médicale au Canada. Représentant plus de 120 entreprises de la technologie médicale (allant de sociétés canadiennes à des multinationales), Medtech Canada travaille en étroite collaboration avec le gouvernement et les intervenants du secteur de la santé afin de mettre en place un système de soins de santé universel axé sur le patient, sécuritaire, accessible, innovateur, durable et reposant sur l'utilisation de la technologie médicale.

RECOMMANDATIONS DE MEDTECH CANADA

Recommandation 1 : Encourager l'investissement dans la recherche et le développement

Faire en sorte que le gouvernement joue un rôle de premier plan dans la conception et la mise en place de politiques visant à inciter les entreprises mondiales de la technologie médicale à dépenser leurs fonds de recherche et développement (R. et D.) au Canada.

Recommandation 2 : Investir dans les technologies innovantes et les adopter

Que lors des négociations avec les provinces, le gouvernement demande qu'une partie des transferts de fonds destinés à combler les retards en chirurgie soit consacrée à faciliter l'adoption de technologies médicales novatrices dans chaque province.

Recommandation 3 : Renforcer la fiabilité des chaînes d'approvisionnement médicales essentielles

Faire en sorte que le gouvernement joue un rôle prépondérant dans la mise en place de chaînes d'approvisionnement médicales essentielles fiables en offrant des incitations visant à accroître la production canadienne de fournitures et d'équipements médicaux, en apportant un soutien financier aux entreprises qui subissent des perturbations importantes dans leur chaîne d'approvisionnement, et en mettant en œuvre les recommandations du groupe de travail conjoint 2022 du gouvernement.

Recommandation 4 : Santé numérique / Soins virtuels

Que le gouvernement continue d'investir dans les technologies et les initiatives de santé numérique afin de tirer pleinement parti de l'optimisation des soins aux patients, des résultats cliniques et de la viabilité du système de santé, y compris l'utilisation appropriée des technologies médicales numériques.

Recommandation 5 : Infrastructure de médecine de laboratoire

Que le gouvernement priorise et vise les investissements directs dans les infrastructures de santé publique et de laboratoire à raison d'au moins 750 millions de dollars par an pendant cinq ans afin de moderniser la médecine de laboratoire et d'en améliorer les capacités.

Recommandation 6 : Stratégie globale pour le secteur des sciences de la vie

Veiller à ce que le gouvernement continue à faire progresser la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada (BLSS, selon l'acronyme anglais), dont les technologies médicales constituent un élément essentiel.

Recommandation 7 : Investir dans la recherche en santé

Que le gouvernement investisse dans la recherche en santé conformément aux recommandations formulées par Recherche Canada dans sa présentation pré-budgétaire (c.-à-d. doubler le financement dans le cadre de l'Énoncé tripartite sur l'appui à la recherche dans le domaine de la santé, soutenir un bassin de talents en STIM [sciences, technologies, ingénierie et mathématiques] au Canada).

Recommandation 1 : Encourager l'investissement dans la recherche et le développement

Nous recommandons que le gouvernement joue un rôle de premier plan dans la conception et la mise en place de politiques visant à inciter les entreprises mondiales de la technologie médicale à dépenser leurs fonds de R. et D. au Canada. Notre objectif est de faire du Canada un chef de file mondial dans le domaine de la technologie médicale, disposant d'une économie qui attire d'importants investissements étrangers directs (IED) tout en stimulant les exportations vers des marchés mondiaux à fort potentiel, s'alignant sur la stratégie « Fabriqué au Canada » du gouvernement, et en générant des centaines de millions de dollars en nouveaux IED et des milliers de nouveaux emplois.

Les multinationales du secteur de la technologie médicale dépensent des sommes considérables en R. et D. (27 milliards de dollars américains[1] en 2016). Cependant, les investissements en R. et D. des multinationales dans le domaine des dispositifs médicaux au Canada sont présentement inférieurs à 100 millions de dollars américains (1,4 % des revenus), bien en dessous de la moyenne mondiale de 7 %.[2] Une vision audacieuse des dépenses en R. et D. dans le domaine de la technologie médicale verrait le Canada se démarquer avec des investissements annuels de l'ordre de **750 millions à 1 milliard de dollars américains.**

Les multinationales de la technologie médicale ont davantage de moyens financiers pour investir dans l'innovation que les PME locales. La capacité des PME à augmenter leurs dépenses en R. et D. est étroitement liée à leur capacité de générer des revenus de leurs ventes nationales et de l'exportation. Les programmes gouvernementaux adaptés aux technologies médicales, tant de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) que d'Affaires mondiales Canada (AMC), qui soutiennent une stratégie « Fabriqué au Canada », sont nécessaires non seulement pour aider les PME à vendre sur le marché canadien, mais aussi pour augmenter leurs revenus d'exportation.

Le secteur de la technologie médicale ayant investi près de 7 % de ses revenus dans la R. et D. à l'échelle mondiale, soit deux fois plus que la moyenne du secteur dans son ensemble, un accent mis sur la technologie médicale rapportera des bénéfices plus importants au gouvernement que dans les autres secteurs.

De plus, les entreprises de la technologie médicale investissent dans des pays où elles peuvent introduire rapidement des innovations sur le marché et où ces produits seront adoptés par le système de santé. Le Canada n'est pas l'un de ces pays. Si nous voulons mettre à profit ce potentiel, nous devons collectivement changer notre état d'esprit et commencer à voir les soins de santé comme un moteur économique plutôt que comme une dépense.

Recommandation 2 : Investir dans les technologies innovantes et les adopter

Un système de santé canadien efficace et efficient est lié à un secteur des technologies médicales solide. Nous conseillons au gouvernement de mettre en place un fonds pour aider les systèmes

[1] Statista
[2] Statista

de santé provinciaux et régionaux à investir dans des technologies médicales nouvelles et innovantes et à les adopter, afin de créer un système de santé durable et un marché de la technologie médicale compétitif à l'échelle nationale.

Les retards en chirurgies et en procédures resteront un défi important dans les années à venir, nécessitant un financement progressif pour accroître la capacité et les investissements dans des interventions médicales coûteuses, afin d'utiliser au mieux les ressources limitées des hôpitaux.

Nous saluons l'accent mis par le gouvernement Trudeau sur le soutien à nos professionnels de la santé et la réduction des retards en tant que priorités communes en matière de santé dans le cadre des accords bilatéraux spécifiques conclus avec les provinces. Comme notre secteur collabore étroitement avec nos partenaires du système de santé, nous avons constaté l'effet néfaste des temps d'attente pour les chirurgies et les procédures sur les patients, et nous accueillons favorablement le financement ciblé proposé dans ce domaine.

La technologie médicale peut aider à réduire les retards et les problèmes d'efficacité du système de santé, tout en réduisant la pression sur les travailleurs de la santé canadiens. **Nous recommandons que lors des négociations avec les provinces, le gouvernement demande qu'une partie des transferts de fonds destinés à combler les retards en chirurgie soit consacrée à faciliter l'adoption de technologies médicales novatrices dans chaque province.** Pour en savoir plus sur les possibilités offertes par la technologie médicale dans la réduction des retards et des problèmes du système de santé, veuillez visiter : Solutions médico-techniques au retards en chirurgie au Canada – Centre d'innovation en technologie médicale

Nous proposons aussi au gouvernement de suive les recommandations des Tables de stratégies économiques du Canada : Santé et des sciences biologiques (HBEST, selon l'acronyme anglais, 2018) pour adopter « l'**approvisionnement fondé sur la valeur (AFV)** dans l'ensemble des systèmes de santé du Canada afin de stimuler l'adoption de l'innovation et de favoriser un système de soins de santé plus efficace. »[3] Les stratégies pour l'acquisition de solutions de soins de santé fondées sur la valeur, y compris les achats regroupés de produits et de services, peuvent également contribuer à réduire les retards dans les chirurgies et les procédures.

Recommandation 3 : Renforcer la fiabilité des chaînes d'approvisionnement médicales essentielles

Nous recommandons au gouvernement de prendre l'initiative d'établir un accès sûr et efficace aux fournitures et équipements médicaux essentiels. **Medtech Canada est prête à faire sa part en collaborant avec le ministre de la santé et le ministre de l'innovation, des sciences et du secteur dans le cadre de leur mandat visant à « renforcer la fiabilité des chaînes d'approvisionnement médicales ».**
Notre association peut tirer parti de la diversité de ses membres, qu'il s'agisse de petites et moyennes entreprises ou d'organisations multinationales, pour contribuer de manière significative à l'augmentation de la fabrication au Canada et au renforcement de la résilience face aux futures menaces pour la santé.

[3] https://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/vwapj/ISEDC_HealthBioscience.pdf/$file/ISEDC_HealthBioscience.pdf

Une chaîne d'approvisionnement en soins de santé cohérente et fiable est essentielle au bon fonctionnement du système de santé canadien. La pandémie de COVID-19 a révélé les faiblesses du système de livraison juste à temps de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Le Canada a dû faire des pieds et des mains pour s'approvisionner en produits très en demande, les stocks étaient limités et affectés par les difficultés d'expédition au niveau mondial, et les capacités de fabrication locales étaient insuffisantes pour répondre à la demande. Des défis persistent, étant donné que les diagnostics, interventions et chirurgies reportés entraîneront une hausse de la demande pour une panoplie de produits, chacun d'entre eux étant essentiel au fonctionnement du système.

Nous recommandons ce qui suit pour renforcer la fiabilité des chaînes d'approvisionnement médicales :

1) **Des mesures incitatives pour la production nationale de fournitures et d'équipements médicaux** pouvant susciter la participation de multinationales et de PME locales afin de garantir la fabrication au Canada.

2) Un **soutien financier** pour les entreprises et les secteurs touchés par de graves perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

3) L'implémentation des **recommandations du groupe de travail conjoint** 2022 du gouvernement avec les chefs d'entreprise, le secteur de la santé et celui des dispositifs médicaux pour accroître la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

4) Nous félicitons le gouvernement d'avoir inclus le besoin de **disposer de plus de données** dans le cadre des augmentations du Transfert canadien en matière de santé récemment proposées. Nous demandons au gouvernement de s'engager auprès de toutes les parties prenantes, y compris le secteur des technologies médicales, pour collaborer et créer un accès homogène et amélioré aux données afin de mieux planifier la demande et de mieux gérer les inventaires pour répondre aux besoins du marché pendant la période de rattrapage des retards et dans le futur.

Recommandation 4 : Santé numérique / Soins virtuels

Nous saluons l'accent mis par le gouvernement Trudeau sur la modernisation du système de soins de santé grâce à des données de santé normalisées et à des outils numériques, qui constitue l'une des priorités communes en matière de santé dans les accords bilatéraux spécifiques conclus avec les provinces.

Les efforts en matière de santé numérique et d'interopérabilité sont des initiatives collaboratives à long terme qui requièrent un financement et une attention constants. Les ressources financières soutiennent le développement, la mise en œuvre et la maintenance continus de solutions de santé numérique qui à leur tour soutiennent une stratégie nationale de santé numérique plus solide et un système d'infrastructure doté de plateformes de données interopérables (comme le recommande HBEST).

La santé numérique permet aux patients de recevoir plus facilement les services de santé et les programmes dont ils ont besoin, comme les **technologies de télésanté** qui améliorent les soins aux personnes à domicile, et à d'autres populations vulnérables.

Les investissements dans les initiatives de santé numérique ont permis aux Canadiens d'économiser des milliards de dollars et de gagner en efficacité. Le Canada a maintenant l'occasion de profiter de cet élan pour développer un avenir de santé numérique encore plus fort et plus souple en tirant parti des technologies de santé numérique et en libérant toute la valeur qu'apporte l'optimisation des soins aux patients, des résultats cliniques et de la durabilité du système de santé, **y compris l'utilisation appropriée des technologies médicales numériques.**

Recommandation 5 : Infrastructure de médecine de laboratoire

Nous conseillons au gouvernement de prioriser et de cibler les investissements directs dans les infrastructures de santé publique et de laboratoire. La médecine de laboratoire joue un rôle essentiel dans le diagnostic, l'établissement de rapports et le suivi des comorbidités et d'autres maladies, ainsi que dans l'élaboration des plans de traitement et de prise en charge des patients.

La médecine de laboratoire contribue à 50 à 70 % de toutes les décisions cliniques, mais ne représente que 3 à 5 % des dépenses totales en soins de santé. Comparé à d'autres secteurs d'activité au Canada et aux systèmes de soins de santé dans le monde, l'infrastructure des laboratoires canadiens ne fait pas l'objet d'investissements suffisants, malgré une optimisation des ressources élevée.

La médecine de laboratoire a besoin d'une approche pancanadienne en matière d'investissement et de revitalisation, y compris un financement d'au moins 750 millions de dollars par an pendant cinq ans pour améliorer la capacité et moderniser la médecine de laboratoire.

Recommandation 6 : Stratégie globale pour le secteur des sciences de la vie

Nous recommandons au gouvernement de continuer à faire progresser la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada (BLSS, selon l'acronyme anglais), au moyen du travail effectué par le Conseil pour la stratégie des sciences de la vie de la Chambre de commerce du Canada. La BLSS était une stratégie initiale prometteuse visant à faciliter la mise en place d'une plateforme nationale solide pour la compétitivité future, la croissance économique et de meilleurs résultats en matière de santé pour les Canadiens. En tant que membre du Conseil stratégique, Medtech Canada croit fermement que le Canada doit redoubler d'efforts pour être compétitif à l'échelle mondiale dans ce secteur essentiel et nous proposons les recommandations suivantes pour faire progresser la BLSS :

1. Une gouvernance ferme et coordonnée : Responsabilité au niveau de l'administrateur adjoint ou de l'administrateur principal en ce qui concerne la mise en œuvre de la BLSS et le développement de la BLSS 2.0.

2. Recherche et talent : Réduire les obstacles à l'embauche de talents étrangers hautement qualifiés, améliorer le système de reconnaissance des diplômes étrangers.

3. Soutien aux entreprises et capacité publique :

   A. Collaborer avec le secteur des sciences de la vie pour identifier et saisir les occasions d'intégrer les entreprises canadiennes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, en ciblant les domaines les plus pertinents à la sécurité sanitaire nationale.

   B. Lancer de nouveaux programmes de soutien à l'innovation intégrant le renouvellement des aides existantes ainsi que de nouveaux flux plus souples, incluant des flux de financement adaptés aux entreprises à haut risque.

   C. Établir un processus agile pour la mise en place de l'approvisionnement.

4. Réglementation de classe mondiale : Maintenir l'accent sur l'adoption de la flexibilité réglementaire dans les processus d'examen pertinents.

5. Les données et le numérique : Définir les aspirations pour le Canada en matière d'infrastructure numérique afin de permettre le développement et l'introduction en temps opportun de produits et de systèmes novateurs sur son territoire. Simultanément, le Canada devrait fournir un financement approprié pour appuyer la stratégie de santé numérique et permettre des avancées en soins de santé guidées par les données.

Le secteur des sciences de la vie, en particulier l'industrie des technologies médicales, peut être un moteur important de la relance économique et de la croissance, ainsi que de la préparation aux urgences sanitaires et de la sécurité publique. Le gouvernement a aujourd'hui une occasion unique de mettre au point une nouvelle stratégie dont les technologies médicales constituent un élément essentiel.

Recommandation 7 : Investir dans la recherche en santé

Le développement et la conception de dispositifs médicaux novateurs nécessitent une quantité importante de recherche et de développement, en particulier pour la recherche fondamentale dans les sciences et l'ingénierie biomédicale qui sous-tendent le développement des dispositifs médicaux. **Nous appuyons les recommandations formulées par Recherche Canada dans sa présentation pré-budgétaire concernant le financement de la recherche :**

1. Que le gouvernement double immédiatement le financement dans le cadre de l'Énoncé tripartite sur l'appui à la recherche dans le domaine de la santé et s'engage à une augmentation annuelle prévisible reflétant le taux d'inflation et les normes de référence mondiales.
2. Que le gouvernement apporte un meilleur soutien et favorise l'épanouissement et la diversification des talents dans le domaine des STIM au Canada.